



SNES-FSU
Enclos de Lys, B
585rue de l'Aiguelongue
34090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.54.10.70
s3mon@sn.es.edu

SNUIPP-FSU
snu11@snuipp.fr
snu30@snuipp.fr
snu34@snuipp.fr
snu48@snuipp.fr
snu66@snuipp.fr



Déclaration liminaire CAPA du 22/01/19

Nous souhaitons à nos collègues une bonne année et une bonne santé « professionnelle ».

Cette première CAPA de l'année 2019 est aussi la première pour les nouveaux élus.

Elle suit de près des élections professionnelles qui n'auront pas été une réussite au niveau organisationnel. Nous déplorons les difficultés à pouvoir voter dans des conditions de confort satisfaisantes puisqu'en ce qui concerne les Psy EN EDA la récupération du code permettant l'accès au vote demandait un déplacement à l'inspection, ce qui a découragé plus d'un collègue, notamment pour des problèmes de distance. Par ailleurs et ce dès l'ouverture du scrutin, des problèmes techniques ont compliqué l'accès au vote. Nous saluons donc la persévérance des collègues qui, malgré ces difficultés, ont voté pour 71,10 % d'entre eux. Il semble nécessaire dans l'analyse de ces résultats de prendre en compte l'inquiétude et la colère grandissantes des collègues face à un contexte politique de plus en plus austère vis-à-vis du service public.

Sur le plan national : le SNUipp-FSU et le SNES-FSU sortent renforcés de ces élections. Avec un taux de participation national de 71,3%, la FSU, avec 51,48% des voix, confirme sa place de 1^{ère} fédération syndicale dans le corps des psychologues de l'Éducation nationale et devient majoritaire dans 27 académies. Nous continuerons de représenter, d'informer les collègues, et de faire respecter les droits individuels et collectifs et ce dans le respect des champs d'exercice 1^{er} et second degré.

En choisissant de voter en grand nombre, les psychologues ont également montré leur attachement au paritarisme, alors que ce dernier est menacé par les projets gouvernementaux de réforme de la fonction publique avec le projet Cap22, la politique de casse du service public via les suppressions de postes et les réformes en cours, la fusion des académies qui risque d'avoir des conséquences désastreuses pour les agents des services, la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Nous renouvelons notre demande de créations de postes de remplaçants Psy EN EDA pour les congés maladie, qui ne doivent plus être « compensés » par les Psy EN déjà en charge de leur propre secteur (en moyenne de 1800 élèves, la moyenne européenne étant de 800 élèves). Comme l'an dernier, nous souhaitons pour le premier degré une réunion hebdomadaire comme elle est de mise dans le second degré, et la possibilité d'institutionnaliser des rencontres EDA/EDO régulières.

Nous continuerons aussi à défendre nos positions par rapport à la méritocratie et à dénoncer l'absurdité de ce système d'avis, qui génère de l'inégalité entre nos collègues et entretient un sentiment de culpabilité et de défiance défavorable au bien-être au travail.

Dans le second degré, la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » a été promulguée, elle confie aux régions de nouvelles compétences en matière d'information sur les métiers et les formations, des décrets sont toujours en attente. Par ailleurs, le Ministère entretient son silence face au devenir des CIO et des Psy EN EDO mais montre une volonté délibérée de réduire de manière drastique le recrutement, en particulier des Psy EN EDO (-51% en 2 ans). Ce qui nous semble complètement improbable alors même que les réformes en cours rendent plus complexes la construction des parcours, qu'une hausse de la démographie scolaire est attendue et que, chaque jour, sur le terrain, jeunes, familles et partenaires sollicitent toujours davantage notre expertise. Concernant le transfert des DRONISEP à la Région on est en attente de décisions sur les emplois transférés.

Sur le plan académique, la FSU déplore la fermeture du CIO de Limoux, et de Perpignan Centre et restera vigilante et déterminée dans la défense du réseau des CIO.

Nos souhaits pour nos métiers :

- des secteurs de RASED complets à 1000 élèves
- le maintien et le redéploiement des CIO
- tous les postes pourvus par des psychologues titulaires
- la modification de l'ordonnance du 13 avril 2017 concernant la double carrière des détachés, et la perméabilité des avancements accélérées entre les deux corps
- la création de postes de remplaçants pour les congés maladie, maternité et non plus pris en charge par les autres PsyEN de la circonscription déjà fort occupés par leur propre secteur
- une réunion par période entre psy EN-EDA comme elle est de mise dans le second degré
- la mise en place d'une formation continue riche, variée et fournie
- des formations passerelles pour permettre aux collègues de changer de spécialité
- des temps institutionnels de travail en commun
- des frais de déplacement revalorisés et plus justes
- un montant de l'Indemnité de Fonctions Particulière identique entre les 2 spécialités, nous continuerons de dénoncer avec énergie et indignation cette injustice flagrante entre les deux spécialités, et cela sans pointer plus avant les différences existant entre les obligations réglementaires de service et les cycles de travail.

Nous ne nous étendrons pas non plus sur la défiscalisation des heures supplémentaires dont nous ne pouvons pas bénéficier, alors que, dans l'intérêt du service, nous ne comptons pas nos heures

- plus de justice dans les promotions, avec une vigilance particulière pour les collègues en fin de carrière.

Tout au long de leurs divers mandats, le SNUipp FSU et le SNES FSU ont offert un accompagnement personnalisé aux collègues du 1^{er} et du 2nd degré, mais ont également impulsé bien des mouvements académiques et nationaux contre les projets désastreux du gouvernement.

Avec ce nouveau mandat, nos syndicats continueront à œuvrer dans ce sens. Dans les instances, les élus du SNUipp FSU et du SNES-FSU continueront de se battre pour faire respecter les droits des agents, leurs conditions de travail mais également les droits des usagers.